

BAG 10. Okt. 91 - 17

DFAE/DIVISION POLITIQUE II

p.B.15.21.Zaïre. - Y0/BAC

Berne, le 10 octobre 1991

NoteLES RELATIONS DE LA SUISSE AVEC LE ZAIRE1. Caractérisation générale des relations bilatérales

Les relations bilatérales sont bonnes et ne connaissent pas de problèmes majeurs. La question de l'indemnisation des Suisses victimes des mesures de zaïrianisation, les requérants d'asile et les dettes des représentations zaïroises en Suisse ont toutefois été source dans le passé de quelques difficultés entre les deux pays. C'est encore le cas pour ce qui concerne ces dettes.

Certes, l'attitude de Mobutu à l'égard de la Suisse est bienveillante. Il aime notre pays, s'y trouve à l'aise, s'y fait soigner, s'y repose, y place certains de ses enfants dans des institutions scolaires et fort probablement aussi des fonds très importants dans nos établissements financiers. Il y possède d'ailleurs une villa somptueuse, à Savigny (VD), et y a effectué de nombreuses visites privées, avec un entourage d'une ampleur imposante.

Ces relations étroites de Mobutu avec la Suisse, qu'il faut bien qualifier de privilégiées, posaient déjà quelque peu problème lorsque son pouvoir paraissait bien établi, notamment par rapport à l'opposition zaïroise et certains cercles suisses. Les critiques se sont multipliées depuis les événements de septembre 1991. Les questions posées sont souvent pertinentes, à propos par exemple des avoirs en Suisse de Mobutu et de son entourage ou de l'éventuelle recherche par Mobutu et son entourage d'un refuge en Suisse.

Jusqu'à ces événements, la Suisse officielle a entretenu avec le Zaïre des relations que l'on peut qualifier de normales, sobres et réalistes. Elle n'envisageait pas d'aller au-delà de telles relations, notamment en s'y engageant plus en matière de coopération.

Au vu de la situation créée par les événements de septembre 1991 et de notre intérêt à un développement harmonieux des relations bilatérales, il pourrait être opportun, à l'avenir, d'examiner des actions du type de celles indiquées ci-dessous:

- aide alimentaire;
- aide humanitaire, éventuellement par l'engagement du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes;
- soutien de l'évolution du Zaïre vers un Etat de droit, en accordant par exemple une aide au processus de démocratisation, un soutien aux élections, en octroyant une aide financière à une organisation de protection des droits de l'homme;
- invitation d'un journaliste zaïrois en Suisse;
- octroi d'un appui financier au Zaïre pour tenter de récupérer d'éventuels avoirs de Mobutu et de son entourage en Suisse (comme pour le Mali);
- aide économique/financière;
- multiplication des contacts avec l'opposition;
- etc.

2. Relations diplomatiques et consulaires

C'est en 1928 déjà que la Suisse ouvrait un Consulat à Léopoldville, nom que portait alors la capitale de la République du Congo, poste qui fut transformé en 1958 en Consulat général. L'établissement des relations diplomatiques date de l'accession du pays à l'indépendance, le 30 juin 1960, qui a motivé l'ouverture d'une Ambassade en 1962. L'Ambassadeur de Suisse au Zaïre est actuellement M. Robert Mayor. Il a présenté ses lettres de créance le 23 novembre 1989, au Président Mobutu. Sa compétence s'étend également à la République du Congo et à la République centrafricaine.

Le Zaïre dispose d'une Ambassade à Berne, dirigée par M. l'Ambassadeur Ndeze Matabaro, qui a présenté ses lettres de créance le 2 novembre 1989.

Les importantes dettes des représentations zaïroises en Suisse (Ambassade et Mission/Genève) et de certains de leurs membres constituent un problème permanent. De nombreuses démarches ont déjà eu lieu à ce sujet, tant en Suisse qu'à Kinshasa.

3. Visites officielles (liste non exhaustive)

- au Zaïre

1970 Conseiller fédéral Graber

- en Suisse

1970 Président Mobutu

1972 Président Mobutu

1973 Ministre du commerce Botombele

1974 Ministre du commerce Botombele

1976 Président Mobutu

1983 Président Mobutu

nov. 1987 Président Mobutu (visite de travail)

sept. 1988 Buketi Bukayi, Secrétaire d'Etat aux
affaires étrangères

4. Accords bilatéraux

Voir liste ci-jointe.

5. Droits de l'homme et processus de démocratisation

Lors de la visite à Berne du Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la République du Zaïre, M. Bukayi Buketi, le 29 septembre 1988, le Secrétaire d'Etat Edouard Brunner n'avait pas manqué de souligner l'attachement de la Suisse aux droits de l'homme.

A la suite du massacre d'étudiants survenu les 10 et 11 mai 1990 à l'Université de Lubumbashi, le DFAE a prié notre Ambassade d'effectuer une démarche pour faire part aux autorités zaïroises de notre vive préoccupation devant ces événements tragiques et émettre l'espoir qu'ils ne compromettraient pas le processus de démocratisation lancé le 24 avril 1990. L'Ambassadeur R. Mayor est intervenu dans ce sens le 19 juin 1990 auprès de M. Mapesa Udjuu, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Il serait souhaitable que la Suisse puisse accorder son appui à des projets utiles à un meilleur respect des droits de l'homme dans ce pays et au processus de démocratisation dans lequel il s'est engagé. Des fonds pour de bons projets de ce type sont en principe disponibles à la Centrale, même s'ils sont assez limités.

6. Relations économiques et commerciales

Il n'y a pas de gros investissements directs suisses au Zaïre. Les multinationales limitent leurs activités à des représentations commerciales. Quelques indépendants, une entreprise utilisant le café, le tour est vite fait. Le commerce extérieur zaïrois est le reflet de la situation économique générale, les exportations suisses vers ce pays, au mieux, plafonnent. Elles ne sont pas stimulées par l'aide au développement, le Zaïre n'étant ni pays de concentration de l'aide suisse ni éligible pour les crédits mixtes.

Les échanges commerciaux ont évolué de la façon suivante :

	<u>Importation</u>	<u>Exportation</u>
	(en millions de francs)	
1970	4,3	38,1
1980	21,0	25,2
1986	10,0	41,2
1987	4,1	27,3
1988	7,0	26,5

1989	5,1	31,6
1990	4,1	28,8

Les deux tableaux annexés indiquent d'une part le commerce extérieur selon l'emploi et la balance commerciale, d'autre part les principales marchandises échangées avec le Zaïre, ceci pour les années allant de 1983 à 1987.

Participation du Zaïre au Comptoir suisse en 1974 et 1977 ainsi qu'à la MUBA en 1978.

Liaison Swissair.

7. Coopération au développement et aide humanitaire

L'engagement de la Suisse en matière de coopération au développement et d'aide humanitaire au Zaïre est très modeste.

A l'exception de quelques petites actions de l'Ambassade, du financement de volontaires, ainsi que de bourses de stage et universitaires, la DDA n'entretient pas de programme de coopération avec le Zaïre et n'entend pas en lancer un à l'avenir. L'aide humanitaire qu'elle octroie à ce pays passe par des organisations internationales, principalement le HCR et le CICR, ainsi que des organisations privées suisses.

En 1989, les contributions bilatérales de la Confédération en faveur du Zaïre se sont élevées à 1'466'000 francs, dont 651'000 francs à titre de coopération au développement et 815'000 francs à titre d'aide humanitaire (voir annexe).

La même année, les prestations des Organisations privées suisses en faveur de ce pays ont atteint 2'776'000 francs, dont 2'630'000 francs à titre de coopération au développement (avec 487'000 francs de contributions fédérales) et 146'000 francs à titre d'aide humanitaire (avec 41'000 francs de contributions fédérales) (voir annexe).

Il serait bon que la Suisse puisse participer à une action à court terme d'aide humanitaire internationale après les événements de ces derniers temps au Zaïre si une demande dans ce sens lui était adressée.

8. Relations culturelles

Il existe depuis la fin de 1989 une coopération entre le Collège Ste-Croix à Fribourg et le Complexe scolaire Shaka à Kinshasa, deux écoles associées de l'UNESCO.

9. Colonies

A la fin de 1989, 373 Suisses étaient immatriculés auprès de notre Ambassade à Kinshasa, dont 101 doubles-nationaux (chiffres correspondants pour la fin 1986 : 432 et 120).

Cette communauté, dont la moitié est concentrée à Kinshasa, perd d'année en année de son dynamisme. Les résidents vieillissent. Il n'y a guère de nouveaux émigrants.

De nombreux Suisses (en fait, une soixantaine, sans leur famille), médecins, infirmières, missionnaires, sont envoyés au Zaïre par des organisations caritatives non gouvernementales.

Le DFAE a recommandé aux Suisses du Zaïre de quitter ce pays après les événements de septembre 1991. Cette recommandation reste valable.

La question de l'indemnisation des Suisses victimes des mesures de zaïrianisation a été réglée du côté zaïrois par le paiement à fin 1987, en monnaie locale, de la contre-valeur du montant arrêté dans l'accord du 8.10.1980 (FS 1,82 millions).

A la fin août 1989, 1'261 Zaïrois résidaient de façon permanente en Suisse (1'024 permis de séjour annuel, 237 permis d'établissement).

1'454 demandes d'asile de ressortissants zaïrois étaient en suspens auprès de l'Office fédéral des réfugiés au 31 août 1991. La répartition selon l'année du dépôt des demandes était la suivante :

1986	4
1987	13
1988	26
1989	255
1990	463
1991	693

917 demandes d'asile de ressortissants zaïrois ont été déposées entre le 1er janvier et le 31 août 1991.

Affaire du requérant d'asile Mathieu Musey, expulsé manu militari le 11 janvier 1988, après 17 ans de séjour en Suisse. D'autres cas d'expulsion de requérants d'asile zaïrois ont fait les titres des journaux.

Annexes mentionnées

Copie avec annexes :

- Presse et information
- DDA
- Secrétariat politique
- Ambassade de Suisse à Kinshasa
- DFEP, OFAEE
- SI, CFR, YO

BAG 10. Okt. 91 - 17

DIVISION POLITIQUE II

p.B.15.21.Zaïre. - Y0/BAC

Berne, le 10 octobre 1991

Liste des accords bilatéraux

- Convention conclue entre la Suisse et la Belgique pour régler la situation de la Suisse au Congo belge du 16.2.1923;
- Déclaration additionnelle à celle échangée, le 3 septembre 1925, entre la Suisse et la Belgique concernant la légalisation d'actes de l'état-civil du 6.8.1935;
- Application du traité belgo-suisse d'extradition au Congo belge et aux territoires du Ruanda-Urundi (échange de notes entre la Suisse et la Belgique) des 13/14.5.1938;
- Echange de notes entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement belge concernant l'imposition des entreprises de navigation maritime ou aérienne en Suisse et au Congo belge du 29.6.1959;
- Accord entre la Suisse et la République Démocratique du Congo relatif aux transports aériens réguliers du 21.1.1970;
- Accord commercial entre la Confédération suisse et la République du Zaïre du 10.3.1972;
- Accord entre le Gouvernement de la Confédération suisse et le Conseil exécutif de la République du Zaïre concernant le rééchelonnement de dettes zaïroises du 31.7.1980;
- Accord entre la Confédération suisse et la République du Zaïre relatif à la protection et à l'encouragement des investissements du 10.3.1972;
- Accord entre le Gouvernement de la Confédération suisse et le Conseil Exécutif de la République du Zaïre concernant le rééchelonnement de dettes zaïroises du 28.2.1984;
- Accord entre le Gouvernement de la Confédération suisse et le Conseil Exécutif de la République du Zaïre concernant le rééchelonnement de dettes zaïroises du 14.10.1987;
- Accord entre le Gouvernement de la Confédération suisse et le Conseil Exécutif de la République du Zaïre concernant le rééchelonnement de dettes zaïroises du 14.11.1989.

Copie : - DDIP

223 Außenhandel nach Verwendungszweck, Handelsbilanz Commerce extérieur selon l'emploi, balance commerciale											
Jahr Année	Rohstoffe, Halbfabrikate Matières premières, demi-produits		Energieträger Energie		Investitionsgüter Biens d'équipement		Konsumgüter Biens de consommation		Total-		Saldo Solde
	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	
in Tonnen - en tonnes											
1983	2407	346	-	0	0	473	1	790	2409	1610	
1984	1734	592	-	0	-	319	2	325	1736	1237	
1985	2313	636	-	1	0	356	9	396	2322	1388	
1986	2621	421	-	-	0	614	17	329	2638	1364	
1987	1488	456	-	0	0	352	3	560	1491	1367	
in Millionen Franken - en millions de francs											
1983	5,8	8,5	-	0	0	11,5	0,1	8,7	5,9	28,7	+22,8
1984	5,0	13,2	-	0	-	12,5	0,1	8,7	5,1	34,4	+29,3
1985	5,6	13,6	-	0	0	14,6	0,6	9,7	6,2	38,0	+31,8
1986	9,6	10,9	-	-	0,1	21,8	0,3	8,5	10,0	41,2	+31,2
1987	3,9	13,5	-	0	0	6,8	0,1	7,0	4,1	27,3	+23,2

Die Werteinbuße der *Einfuhr* um drei Fünftel beruhte auf den um drei Viertel tieferen Importen von Rohkaffee. Von Bedeutung war auch der Bezug von Holzfuernien (0,5 Mio Fr.).

Le recul de trois quarts des achats de café vert est à l'origine de la moins-value de trois cinquièmes de l'*importation*. Les arrivages de feuilles de placage (0,5 mio fr.) sont également dignes de mention.

224 Austausch wichtiger Waren mit Zaïre Principales marchandises échangées avec le Zaïre											
Waren	1983	1984	1985	1986	1987	1983	1984	1985	1986	1987	Marchandises
Tonnen - Tonnes											
<i>Einfuhr</i>						Millionen Franken - Millions de francs					<i>Importation</i>
Kaffee, roh (0901.10)	28	219	221	696	287	0,2	1,4	1,7	6,3	1,5	Café vert (0901.10)
Tropisches Holz, roh (4403.08)	1348	669	1157	956	339	1,1	0,5	1,0	0,7	0,2	Bois tropicaux, bruts (4403.08)
Nichteisenmetalle	91	27	207	124	390	2,4	1,0	0,9	0,8	0,5	Métaux non ferreux
Edel-, Schmucksteine (7102) ¹⁾	155	73	20	1	202	0,7	0,6	0,7	0,5	1,1	Pierres gemmes (7102) ¹⁾
<i>Ausfuhr</i>											<i>Exportation</i>
Nichtelektrische Maschinen	154	239	270	507	127	5,5	8,9	10,1	18,4	4,3	Machines non électriques
Elektrische Maschinen und Apparate	74	65	47	41	47	2,6	3,1	3,2	2,4	1,9	Machines et appareils électriques
Optische und feinmechanische Geräte	2	2	5	5	3	0,3	0,3	0,7	1,4	0,4	Instruments d'optique, app. de mécanique de précision
Uhren ²⁾	3	5	3	6	4	0,7	0,8	1,0	0,5	0,7	Horlogerie ²⁾
Metallwaren	8	6	12	15	3	0,4	0,2	0,4	0,5	0,3	Ouvrages en métaux
Farbstoffe	48	92	98	113	166	2,7	4,9	4,4	5,4	8,2	Matières colorantes
Pharmazeutika	113	107	135	122	43	5,6	5,1	5,5	4,8	3,5	Produits pharmaceutiques
Pflanzenschutz- und Schädlingsbekämpfungsmittel	37	179	264	77	23	0,5	2,2	2,9	0,8	0,4	Prép. pour la protection des plantes et parasitocides
Chem. Erzeugnisse, andere	164	199	146	160	252	3,7	4,1	3,1	3,3	3,7	Produits chimiques, autres
Käse (0404)	18	29	21	11	13	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	Fromage (0404)

1) In Kilogramm

2) In 1000 Stück

1) En kilogrammes

2) En 1000 pièces

SCHWEIZERISCHE HILFE FUER ENTWICKLUNGSLAENDER 1989
AIDE SUISSE AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT EN 1989

Oeffentliche Leistungen

Prestations publiques

Bilaterale Beiträge des Bundes
nach Entwicklungsländern

Contributions bilatérales de la
Confédération selon le pays
bénéficiaire

Entwicklungsland	Projekte und Aktionen	Aktionsträger	Entwicklungs- zusammen- arbeit	Humanitäre Hilfe	Total
Pays en développement	Projets et actions	Mandataire	Coopération au dévelop- pement	Aide humanitaire	
Zaire			651	815	1'466
	Petites actions		96		
	Volontaires	divers	404		
	Bourses de stage		100		
	Bourses universitaires		51		
	Aide alim. prod. lait	divers		123	
	Aide aux réfugiés	HCR		500	
	Autre aide alim.	HCR		192	

SCWEIZERISCHE HILFE FUER ENTWICKLUNGSLAENDER 1989
AIDE SUISSE AUX PAYS EN DEVELOPPEMENT EN 1989

Leistungen privater Entwicklungshilfeorganisationen
Prestations des Organisations privées suisses

Zusammenfassung
Groupement

in 1000 Franken / en milliers de francs

Kontinent	Ländergruppe	Entw.zus.arbeit Coop. au développem.			Humanitäre Hilfe Aide humanitaire		
Continent	Groupe de pays	Eigen- mittel Fonds propr.	Bundes mittel Contr. fédér.	Total	Eigen- mittel Fonds propr.	Bundes mittel Contr. fédér.	Total
Asien	ADRA				4	41	45
	- Milchpulver						
	Aussätzigenhilfe	21		21			
	Emmaus						
	- Medizinisch-sozial						
	Brücke der	3		3			
	Brüderhilfe						
	- Wasserversorgung						
	DMEPSR	127	108	235			
	- Santé						
	- Formation						
	- Agriculture						
	Evang.-meth. Kirche	665		665			
	- Gesundheit						
	- Landwirtschaft						
	- Schulen						
	- Frauenarbeit						
	Fastenopfer	10		10			
	- Sozialhilfe						
	Filles de la				2		2
	Charité						
	Frères de nos	29		29			
	Frères						
	- Santé						
	Genève-Tiers-Monde	204		204			
	- Formation						
	- Santé						
	- Artisanat						
	HEKS	165		165			
	- Bildung						
	- Frauenprojekte						
	- Gesundheit						
	- Handwerk/Kleinind.						
	Heilsarmee	174	96	270			
	- Handwerk						
	- Gesundheit						
	- Transport						
	- Bevölkerungsentw.						

Pays en développement	Mandataire - accents d'activité	Coop. au développem.			Aide humanitaire		
		Fonds propr.	Contr. fédér.	Total	Fonds propr.	Contr. fédér.	Total
Zaire, suite	Institut Ingenbohl	18		18			
	- Landwirtschaft						
	- Frauenprojekte						
	Institut Menzingen	5		5			
	- Kommunikation						
	Institut Ste.Ursule Sion				4		4
	- Santé						
	Interteam	1	70	71			
	- Landwirtschaft						
	Kath. Frauenbund	42		42			
	- Frauenwerkstätte						
	- Mädchenschulung						
	- Gesundheitszentrum						
	- Frauenschulung						
	Kwango-Mission	305	178	483			
	- Landwirtschaft						
	- Schularbeit						
	- Krankenarbeit						
	- Handwerker Ausbildung						
	MIVA	63		63			
	- Fahrzeuge						
	Mediswiss	13		13			
	- Gesundheit						
	Mission	168		168			
	Brüdergemeine						
	- Landwirtschaft						
	- Bildung/Ausbildung						
	- Frauenprojekte						
	- Gesundheit						
	Mission contre la lèpre				35		35
	- Médical						
	Oeuvre de St. Paul	10		10			
	- Formation						
	Pères Blancs	56		56			
	- Formation féminine						
	- Hopital						
	- Habitat rural						
	SMO	8		8			
	- Ausbildung						
	Salvator-Verlag				1		1
	- Gesundheit						
	Secours Dentaire Intern.	16	35	51			
	- Santé						
	Seraphisches Liebeswerk				10		10
	- Nahrungsmittelhilfe						
	St.P.Claver Sodalität				37		37
	- Nahrungsmittelhilfe						
	- Gesundheit						

Entwicklungs- land	Aktionsträger - Projekt- schwerpunkte	Entw.zusammenarbeit			Humanitäre Hilfe		
		Eigen- mittel	Bundes mittel	Total	Eigen- mittel	Bundes mittel	Total
Zaire, Forts.	St.P.Claver Sodalität	14		14			
	- Ausbildung						
	- Sozialzentrum						
	Steyler Mission	5		5			
	Steinh.						
	- Kulturförderung						
	Terre des Hommes Genève				12		12
	- Santé						
	Terre des Hommes Genève	6		6			
	- Nutrition						
	- Santé-dév.						
	Vereinigung Don Bosco	15		15			
	- Ausbildung						
	Total	2143	487	2630	105	41	146